

Le social-mondialisme

Par Zaki LAÏDI

La victoire électorale des sociaux démocrates allemands, précédée de peu par celle de leurs homologues suédois tend à montrer que la déferlante bleue n'est pas politiquement programmée en Europe. Mais ce correctif ne saurait masquer l'essentiel : l'essoufflement de la social-démocratie et le caractère défensif de son action. Modèle il y a encore trente ans, elle est désormais avant tout une tradition politique, ce qui n'est d'ailleurs pas négligeable. En Europe, les partis de gauche qui résistent le mieux sont les partis les plus classiquement sociaux démocrates, précisément parce qu'ils peuvent se rattacher à une tradition et pas simplement à une conjoncture. C'est d'ailleurs la difficulté de se rattacher à une tradition qui explique pour une part les problèmes du PS français – un parti réformiste qui n'a jamais été social-démocrate. Au pouvoir, il se coule et se moule dans une culture d'État dont la plupart de ses dirigeants ont été imprégnés et qu'ils ne cherchent nullement à contester. Dans l'opposition, il use démesurément de la corde de rappel idéologique pour continuer à exister. Le débat biaisé sur le social-libéralisme en témoigne¹.

Le questionnement est similaire dans toute l'Europe : comment revivifier le réformisme social démocrate dans un contexte marqué par une triple mutation : le durcissement du

système capitaliste, l'individualisation des préférences et des choix et enfin, la mondialisation des échanges et des signes qui intègre, amplifie et reformule ces tendances au niveau planétaire, en les radicalisant.

Ce à quoi s'attachera ce texte, c'est à souligner le paradoxe suivant : à mesure que les enjeux auxquels fut historiquement confrontée la social-démocratie européenne s'étiolent, ils tendent à resurgir à l'échelle de la planète sous une forme très aiguë. Cette translation planétaire traduit-elle le caractère permanent des enjeux de la régulation socio-politique ou résulte-t-elle du décroissement accéléré des espaces politiques nationaux ? Notre hypothèse consiste à dire que les deux sont à l'œuvre. La permanence des enjeux sociaux légitime les combats sociaux-démocrates qui s'attachent à leur régulation. Cependant l'éventrement des compromis sociaux nationaux rend urgente l'intégration des prolétaires de la périphérie, sauf à faire de la social-démocratie le syndicat des " petits blancs embourgeoisés ". C'est en cela que l'enjeu central est bien la mutation historique de la social-démocratie vers ce que provisoirement nous appellerons ici le social-mondialisme.

Les compromis historiques de la social-démocratie

Tout au long du XXème siècle, la social-démocratie a cherché à construire trois compromis sociaux : un compromis entre capitalistes et salariés, un compromis entre l'État et le marché, et un compromis entre la compétition et la solidarité. Tous les trois, au sein d'une

“ démocratie bourgeoise ” dont elle avait, après bien des débats, accepté d’être partie prenante. Soumise à la pression idéologique du communisme, elle est parvenue à intégrer les prolétaires dans le “ jeu démocratique bourgeois ” par l’intermédiaire des syndicats². Fut désamorcée ainsi la question de la propriété privée des moyens de production, source selon le marxisme d’une contradiction fondamentale entre capitalistes et travailleurs. Dès lors que les gains de la productivité étaient équitablement partagés entre patrons et salariés, sur la base d’une clé de répartition stable, les salariés pouvaient s’embourgeoiser sans devenir patrons³. D’où, l’importance du lien partis-syndicats dans cette configuration.

À ce premier compromis s’est rajouté un second tout aussi essentiel : celui qui liait l’État au marché. Parce qu’elle a compris que l’innovation, l’esprit d’entreprise et le profit individuel étaient des stimulants irremplaçables, la social-démocratie a toujours refusé la socialisation massive des moyens de production que préconisaient les marxistes. Pour autant, elle n’a jamais négligé l’importance de l’État dans la production de biens publics.

Le corollaire de ces deux compromis essentiels était un compromis plus général entre la compétition économique et la solidarité sociale, qui a conduit la social-démocratie à s’identifier peu ou prou à l’enchâssement du marché dans un cadre social national. Ce compromis social-démocrate s’est forgé dans les luttes syndicales. Mais sa réussite n’est compréhensible que si l’on tient compte de trois éléments essentiels : la relative homogénéité culturelle des sociétés européennes, la prégnance du modèle fordiste et l’influence idéologique du keynésianisme.

Ces présupposés de base une fois posés, il nous faut mettre en évidence deux processus essentiels : l'érosion des compromis historiques sur lesquels la social-démocratie s'était développée et la possible mutation de la social-démocratie vers le social-mondialisme.

Les défis du capitalisme dissociatif

La mondialisation se caractérise par sa puissance dissociative. Elle est donc porteuse d'un potentiel de radicalisation sociale et politique qui rompt les compromis stabilisés par le capitalisme fordiste.

Le point de départ de cette dissociation, c'est l'avènement depuis le milieu des années 80 d'un nouveau capitalisme. D'un capitalisme plus rude où la finance n'est plus encadrée par les États mais par les marchés mondialisés. Et socialement beaucoup plus dur que le capitalisme fordiste car il valorise le travail qualifié par rapport au travail non qualifié, insiste sur le capital relationnel de chaque individu plutôt que sur ses aptitudes professionnelles intrinsèques et glorifie l'adaptation permanente par rapport à la formation initiale.

Le caractère financier et mondialisé du nouveau capitalisme rend le compromis entre le travail et le capital beaucoup plus difficile car les deux facteurs sont inégalement contraints par l'importance du cadre national. Si le capital se heurte à des contraintes socialement trop fortes, il se déplacera ailleurs, ce qui n'est évidemment pas le cas des salariés. Le capital dispose d'une *exit option* de plus en plus grande, alors que le travail ne bénéficie plus d'une telle

largesse, sauf pour une frange très réduite, qui n'a d'ailleurs plus de raison de se sentir solidaire des autres salariés : celle des " salariés qualifiés cosmopolites " prêts à accompagner le capital là où il se trouve pour le faire fonctionner dès lors qu'il les exempte d'une fiscalité personnelle jugée trop lourde. Tout ceci entraîne un déséquilibre croissant dans les négociations salariales entre les entreprises de plus en plus mondialisées, pour qui les espaces nationaux ne sont que des lieux de profit ou de perte avec tout le désinvestissement affectif et symbolique que cela peut avoir, et les syndicats auxquels on demande de négocier les conditions salariales à un niveau de plus en plus désagrégé. Cette évolution de fond est tempérée par le fait que le capitalisme mondialisé a toujours besoin de relais locaux – notamment des PME, - qui gardent un pouvoir de favoriser de micro compromis sociaux. Mais le changement du rapport de forces est indéniable.

Le partage des risques entre capital et travail est fondamentalement inégal. Ceci d'autant plus que le nouveau capitalisme intègre le capital, pour la première fois depuis 1914, dans un véritable cycle économique et financier mondialisé qui rend tendanciellement inopérantes les politiques nationales contra cycliques⁴. Le signe le plus marquant de cette intégration, c'est le très fort recul à travers le monde des taux de dispersion de la croissance économique ainsi que l'accroissement de la corrélation des variations boursières entre l'Europe et les États-Unis⁵.

Le monde du travail en revanche est de plus en plus atomisé. La communauté de destin des salariés est pulvérisée car l'écart de rémunération entre travailleurs qualifiés et non qualifiés s'est considérablement accru. Parallèlement chez les uns et chez les autres,

l'individualisation des trajectoires, des salaires et des performances rend très difficile le maintien des collectifs d'appartenance. Les salariés se situent dans une pluralité de " mondes vécus " qui revoient de moins en moins aux traditionnelles catégories socioprofessionnelles. De surcroît, le sort des salariés est lié à celui du capital tant pour la frange des hauts revenus qui bougent avec le capital, que plus généralement, suite au développement de l'actionnariat chez les salariés.

C'est là, d'ailleurs, que réside l'un des plus grands paradoxes du capitalisme financier mondialisé. Par bien des côtés, il dissocie plus que jamais les destins du capital et du travail. Mais en même temps, il n'existe que parce que les baby-boomers vieillissants sont devenus épargnants après avoir été consommateurs. Anticipant les difficultés potentielles des systèmes de répartition, ils attendent en compensation une rentabilité plus élevée de leur épargne. Ce point fondamental est souvent négligé dans l'analyse critique du capitalisme financier, peut-être parce que si on le prenait plus en compte, on se trouverait amené à relativiser le " désenchantement " social de celui-ci.

Toute la difficulté politique pour la social-démocratie vient du fait que si cette atomisation croissante du salariat liée au post-fordisme, à la tertiarisation et à la personnalisation des performances gêne l'intégration des salariés, et donc l'amélioration du rapport de forces social en leur faveur, elle ne paraît pas pour autant réversible. Partout en Europe, la " vieille gauche " est tentée de voir dans cette évolution l'expression mécanique du capitalisme financier, sous-entendant qu'il suffirait de le brider pour revenir à un meilleur

équilibre ou, plus prosaïquement au *statu quo ante*. Cette nostalgie est vaine. Les transformations économiques du capitalisme s'articulent à des évolutions culturelles qui ont leur propre trajectoire, et donc leur propre autonomie. Entre les unes et les autres, il y a résonance, et non causalité simple⁶. C'est-là un point fondamental dans le débat français où l'on a vu le gouvernement Jospin incapable de penser les question de violence et d'insécurité autrement que par référence à l'amélioration de la situation économique. Cela ne relevait pas de la naïveté, comme a pu le confesser M. Jospin, mais d'un impensé historique de la gauche française, de son refus de l'autonomie des jeux sociaux et culturels par rapport aux dynamiques économiques.

Tout ceci pour dire qu'on ne réussira pas à reconstruire de grands collectifs et que si, par miracle, on y arrivait, cela ne suffirait pas pour que les salariés s'y intègrent. Bien au contraire, ces derniers ne peuvent imaginer leur adhésion à de grands collectifs que si ces derniers prennent en charge ce que leurs demandes ont de particulier. Toute action collective passe donc par la reconnaissance de la singularité de chacun. Pour les sociaux-démocrates, le défi est considérable. Car ils doivent affronter simultanément une demande accrue de justice et de solidarité présentée par des citoyens plus exigeants et mieux informés, tout en devant adapter leurs réponses à une pluralité de situations particulières. Jusqu'au début des années 80, celles-ci étaient agrégées dans des collectifs corporatistes avec lesquels la social-démocratie savait traiter. Aujourd'hui ces collectifs sont soit éclatés soit inopérants. Et le défi est donc de

répondre à une demande de justice dans une société d'individus. La social démocratie européenne n'a pas véritablement trouvé la manière de réagir à cette nouvelle donne.

En Allemagne, l'alliance parti-syndicats apparaît de plus en plus comme un obstacle puissant à la transformation des rapports sociaux. À gauche, c'est probablement des Verts que vient aujourd'hui l'impulsion la plus forte à moderniser les rapports sociaux dans un sens plus libéral. La préférence des " petits boulots " au chômage n'est pas taboue chez eux. En France, la situation est différente car les syndicats n'ont jamais été puissants. Et malgré ses discours, la gauche n'a jamais rien fait pour modifier cette situation. Bien au contraire, elle a toujours pris appui sur la faiblesse des syndicats pour se substituer paternellement à eux. L'idée selon laquelle le droit du travail serait, par son côté tatillon, un facteur de démobilisation syndicale – puisque tout est codifié par l'État- est totalement taboue au sein de la gauche française⁷ qui s'obstine à penser que l'essentiel des déséquilibres sociaux vient de l'emprise croissante des marchés sur la vie des gens. Cela a culminé dans la fameuse loi sur la modernisation sociale que le gouvernement Jospin fit voter un an avant les élections dans le souci de regagner la confiance des couches électorales populaires après l'Affaire Danone, sans le moindre égard pour les partenaires sociaux qui la combattirent. La mondialisation fournit à une bonne partie de la gauche française un puissant dérivatif : en la mettant systématiquement en cause, elle évite de se remettre en cause elle-même.

En Europe, entre 1945 et la fin des années 70, même quand elles n'étaient pas politiquement majoritaires, les forces sociales démocrates bénéficiaient de l'hégémonie

culturelle qu'exerça la gauche sur les sociétés européennes. Les forces de droite ont très souvent mené des politiques inspirées par les idées sociales-démocrates, notamment dans les domaines de la fiscalité et de la protection sociale, même si historiquement, l'État-Providence n'est pas d'essence social-démocrate. Or, aujourd'hui, le rapport de forces idéologiques s'est inversé. Nous vivons dans des sociétés soumises à l'hégémonie culturelle du libéralisme et plus particulièrement du néo-libéralisme économique. C'est pourquoi les forces de gauche sont tenues de se situer par rapport à des valeurs comme la compétition, le marché ou l'équité. Et c'est pourquoi la social-démocratie est sur la défensive au point de rendre intenable l'identification de la gauche au mouvement et celle de la droite à la conservation⁸. Par bien des côtés, c'est le néo-libéralisme qui est devenu à la fois révolutionnaire et dominant, contraignant ceux qui lui résistent à se justifier. Une des difficultés de la gauche en général et de la social-démocratie en particulier, est précisément de définir les contours d'une action politique qui ne se limite pas à la conservation de différents acquis, sans se réduire pour autant, comme c'était le cas jusqu'à maintenant, à l'accompagnement social du néo-libéralisme. De définir, autrement dit, la nouvelle formule de compromis entre l'État et le marché qu'il s'agirait de mettre en œuvre.

Reste le compromis entre compétition et solidarité. Il a été régulé par deux dispositifs essentiels : l'ouverture graduelle des marchés intérieurs et la redistribution. L'ouverture graduelle a cédé la place à une ouverture presque totale des marchés, au moins entre sociétés riches, de sorte qu'aujourd'hui ce sont aussi les systèmes sociaux qui rentrent progressivement

en compétition les uns avec les autres. C'est là d'ailleurs que réside l'enjeu majeur de la mondialisation. La redistribution, elle, reste un levier essentiel dans la lutte contre les inégalités⁹. Mais elle n'y suffit plus car la carte des inégalités s'est singulièrement complexifiée. En France, les inégalités de statut, les inégalités d'accès aux services publics, les inégalités régionales ou les inégalités générationnelles ne peuvent plus être surmontées par le simple transfert de ressources, de sorte que l'on trouve désormais des clientèles électorales de la social-démocratie dans le camp des bénéficiaires de certaines inégalités¹⁰. Dans certains cas – comme celui des retraités –, cette logique de transfert peut accentuer les inégalités¹¹. Dans d'autres, elle peut favoriser la construction de trappes à pauvreté, si elle n'est pas couplée à des réformes du marché du travail et adaptée aux situations particulières. La redistribution par l'État et la meilleure performance des marchés ne s'opposent pas, elles se complètent.

De la social-démocratie au social-mondialisme

La mondialisation marque la naissance d'un salariat mondial en quête d'intégration. Les délocalisations ne sont de ce point de vue que la traduction de cette tectonique des plaques sociales qui exige que les riches abandonnent le travail peu qualifié au profit des salariés de la périphérie. L'enjeu n'est donc plus d'intégrer les prolétaires blancs à la société bourgeoise mais d'intégrer les damnés de la terre à l'économie-monde. Le XIX^{ème} siècle a vu naître le salariat européen. Le XX^{ème} a intégré le salariat européen. Le XXI^{ème} siècle voit non seulement

naître un salariat mondial mais devra s'attacher à l'intégrer dans des délais incomparablement plus courts, parce que les logiques d'interconnexion rendent plus forte la contagion des déséquilibres en même temps qu'elles intensifient les exigences et les impatiences. En fait, il faudra faire de la place aux millions d'individus de la périphérie à la recherche d'un travail, et aux millions de *lumpen* dont l'horizon n'est même pas le travail mais la survie. Or ces *lumpen* vivent en masse à la périphérie de l'Europe, au Maghreb ou en Afrique où les taux de chômage dépassent les 30 %. Et pour eux, la mondialisation a un sens très précis de la connaissance intime qu'ils ont désormais du "monde des riches" et des filières pour y accéder. La richesse tardant à venir chez eux, ils tendent à aller vers la richesse.

Dans un monde libéral, le capital et le travail circulent pour s'ajuster. Ainsi en fut-il au XXème siècle entre l'Europe et l'Amérique. Au XXIème siècle, la situation est inédite. La mobilité du capital est extraordinairement rapide tandis que celle du travail reste très faible. Et ce déséquilibre ne cesse de s'aggraver car le processus de mondialisation n'en est qu'à ses débuts. La Chine et l'Inde qui sont les deux plus grands réservoirs humains, ont à peine commencé leur intégration au marché mondial. Cependant la tolérance pour l'ouverture des frontières décroît dans les sociétés riches à mesure d'ailleurs qu'elles vieillissent. Est-il possible alors d'envisager une mondialisation fondée sur une très forte mobilité du capital et une mobilité résiduelle du travail ? A cette question fondamentale, on pourrait répondre en suggérant que le capital aille au travail. Cette hypothèse n'est pas absurde. Elle est même au cœur de la théorie néo-classique, surtout si on inscrit celle-ci dans une logique d'échanges

intergénérationnels. Deux facteurs se conjuguent alors : la nécessité pour le capital disponible dans les pays riches de s'investir dans les pays à faible revenu où la productivité est la plus forte. Le besoin pour des populations riches et vieillissantes d'accroître et de diversifier leur épargne¹².

La réalité dément cette double hypothèse libérale. Dans les faits, l'épargne des riches se dirige vers d'autres pays riches et singulièrement vers le plus riche d'entre eux. La rentabilité du capital est plus élevée au Nord que dans les pays émergents. L'attractivité financière des États-Unis détourne les capitaux des pays émergents¹³ à quoi les élites de ces pays contribuent en faisant fuir les leurs. En Chine, le volume annuel des capitaux exportés atteint les vingt milliards de dollars, bien qu'elle figure parmi les pays émergents les plus attractifs¹⁴. Il y a d'ailleurs une équivalence approximative entre les besoins de financement des pays du Sud et le montant des investissements étrangers aux États-Unis. Si l'Europe, pour résoudre en partie le problème des retraites, élargit l'âge de la retraite, elle aurait contribué à aggraver ce déséquilibre. En effet, à partir du moment où le salariat européen s'accroît, ce sont mécaniquement les autres régions du monde qui se trouvent incitées à placer leur argent en Europe¹⁵.

Tout se passe donc comme si la mondialisation ne cessait de lier le sort des bourgeois du Nord aux prolétaires du Sud mais en dissociant leurs destins. Pris sur le même bateau, ils voyagent au long cours dans des classes toujours différentes. D'où la redoutable question de la place de l'Europe dans ce dispositif mondial. Peut-elle être, dans un monde globalisé et

polarisé, autre chose qu'un riche paternaliste et bienveillant au milieu de gueux de plus en plus impatients ? Peut-elle compenser et masquer la logique de ses intérêts qui la place irrévocablement dans le camp des nantis par le refoulement tout aussi irrévocable de toute vision hégémonique du monde laissée aux Américains ?

Pour la social-démocratie européenne la mutation est dramatique car elle doit à la fois se penser comme la voix des prolétaires embourgeoisées, des exclus et des damnés de la terre. Elle n'est plus naturellement et exclusivement située dans le camp social des perdants. Or, quand on voit à quels arbitrages elle doit se livrer pour tenter, à l'intérieur même des frontières nationales, de rassembler salariés et exclus, quand on sait les très fortes résistances auxquelles se heurte l'ouverture des frontières aux immigrants, quand on connaît l'attachement des sociétés européennes au relèvement des standards sociaux et environnementaux que la plupart des pays émergents considèrent comme des obstacles à leur développement, on comprend la difficulté de penser l'intégration du salariat mondial. Pourtant, il n'y a à cette intégration aucune alternative sauf à admettre que la social-démocratie est là avant tout pour veiller à la défense des petits bourgeois blancs.

Comment sortir de cette difficulté historique ? La première piste réside très probablement dans la formulation d'une critique du capitalisme qui viserait non pas à condamner le capitalisme financier, mais à en atténuer substantiellement le caractère dissociatif moyennant l'association des salariés aux choix stratégiques du capital par le jeu de l'intéressement et du contrôle. Elle devrait faire émerger une nouvelle grille de lecture sociale

des rendements financiers, de manière à ce que les exigences de rendement dans les secteurs à haute technologie ne soient pas comparables à celles que l'on peut avoir dans le domaine de l'énergie ou de l'eau. L'exigence de rentabilité serait indexée implicitement sur la valeur publique de certains biens (eau, santé, électricité, etc.). C'est ce que l'on appelle le principe de différenciation sectorielle¹⁶. On peut imaginer que pour tous les biens et services ayant peu ou prou le caractère de biens publics, les exigences de rentabilité soient moins fortes, en tout cas sur le court terme. La modestie du gain à court terme serait alors compensée par sa stabilité sur le long terme, un peu sur le mode du rendement obligataire. Comment y parvenir ? Naturellement ni par injonction morale ni par décret. On peut imaginer que les dynamiques du capitalisme éthique puissent être intégrées dans le jugement des marchés et de ce qui leur sert de support essentiel : les agences de notation financière. Cette attente peut sembler irréaliste. Mais toute l'histoire du capitalisme démontre son extraordinaire plasticité. L'enjeu n'est donc ni de sanctionner le marché ni d'avaliser toute sanction du marché mais d'enrichir le contenu de l'idée même de sanction du marché

Dans cette perspective, il n'est pas impossible que l'idée de pluralité des sphères de valeur marchande soit en définitive plus opératoire que l'établissement d'une sorte de sas étanche entre sphère de valeur marchande et sphère de valeur non marchande. En effet, et l'exemple de l'environnement le montre bien, il est désormais souhaitable de recourir à des mécanismes de marché pour préserver la valeur sociale d'un bien public. Les permis d'émission en matière de pollution en fournissent l'illustration. En théorie, ils ne sont pas très

différents d'une taxe sur les émissions de CO2. En pratique, ils ont l'avantage de permettre d'évaluer les coûts de la dépollution, arbitrés par le marché, et de stimuler la recherche en matière de techniques de dépollution, grâce à leur mise en concurrence. On comprend alors que l'enjeu central n'est plus de placer abstraitement un bien public " hors marché ", mais au contraire de l'inscrire dans une logique de marché pour que soit préservée sa valeur de bien public. Mais le marché ne tient que par l'extrême efficacité de l'appareil d'État, qui est loin d'être acquise dans la plupart des pays du Sud¹⁷. Reste que la réflexion sur l'utilisation des mécanismes du marché au service des biens publics apparaît sur le plan politique comme la piste la plus importante et la plus prometteuse pour la pensée réformatrice. Elle fait bien plus sens que la volonté purement idéologique et très souvent abstraite de faire " reculer le marché ". Le défi pour les partis réformatrices est de trouver le langage politique permettant de formuler ce nouvel enjeu.

Mais cela ne suffira pas. Le capital, apanage du Nord, est incomparablement plus fluide que le travail situé au Sud. Historiquement c'est intenable. La marge d'action se situe donc entre la recherche d'une viscosité plus grande du capital pour atténuer son instabilité dévastatrice et la recherche d'une meilleure fluidité du travail. La viscosité du capital peut être accrue par des mesures découlant de la critique du capitalisme dissociatif qu'on vient d'esquisser. Elle peut être renforcée entre autres par la reconnaissance du fait que la libre circulation des capitaux n'est pas aussi souhaitable que la libre circulation des biens. Ici aussi, l'enjeu politique est de procéder à une déconstruction des logiques globales en insistant sur la

pluralité et la différenciation des situations. Il ne s'agit donc pas d'opposer une logique à une autre, mais plusieurs logiques à une seule. C'est peut-être en cela que consiste une démarche réformiste.

Elle conduit du même coup à la critique des institutions multilatérales qui, sous la pression américaine, ont voulu imposer l'équivalence de la libre circulation des capitaux et des biens, et à la réhabilitation d'un droit raisonnable à l'autodétermination économique des nations dans une société globalisée. Ce dernier peut-il être théorisé ? Probablement pas. Mais des expériences peuvent être exploitées. Ce qu'il faut en tout cas, c'est penser l'adaptation à la mondialisation sur un mode ternaire : celui de la conformité à certaines règles et principes auxquels il n'est pas souhaitable de déroger parce qu'ils ont fait l'objet d'un accord de la communauté internationale (la protection de l'environnement par exemple et des biens publics mondiaux en général) ; celui de la compatibilité (s'intégrer à un jeu global en ayant des règles propres compatibles, et non pas identiques, à celles des autres acteurs) ; celui de la diversité (choisir sa voie propre sans le souci des autres). D'une certaine manière, c'est sur cette base que l'Europe se fait.

La rhétorique d'un monde interdépendant ne peut être qu'une rhétorique au service des plus puissants, si elle nie les effets d'asymétrie qu'elle produit, en refusant de reconnaître qu'il y a des gagnants et des perdants dont la distribution ne relève pas du hasard. Réhabiliter un droit raisonnable à l'autodétermination économique revient à reconnaître le droit des gouvernements à sortir du consensus dominant quitte, naturellement, à assumer les risques

d'une *exit option*. C'est ce que la Chine et la Malaisie ont fait au milieu des années quatre-vingt-dix, échappant ainsi à la contagion asiatique. Ces principes peuvent tomber sous les sens. Et pourtant ils n'ont fait l'objet d'aucune énonciation politique de la part de la social-démocratie européenne qui, jusqu'à présent, est toujours restée conformiste dans son discours par rapport aux canons néo-libéraux, pour conforter sa crédibilité de force de gouvernement, et conservatrice dans ses pratiques par rapport au modèle des trente glorieuses, pour rassurer ses clientèles électorales.

Réduire les effets d'une ouverture trop brutale des marchés financiers n'est pas incompatible – loin de là - avec une réorientation des flux financiers dont sont sevrés les pays du Sud. Bien que délicate à mener, elle semble plus réaliste qu'une libre circulation du travail à laquelle l'immense majorité des sociétés du Nord semble s'opposer. Il faudrait naturellement entrer plus en détail dans tous ces problèmes. Mais le sens de notre propos n'est pas programmatique. Il est de mettre en évidence l'articulation étroite d'une critique de la dégradation du rapport de force entre capital et travail au sein des pays riches et d'une critique de la dégradation de ce même rapport entre pays riches et pays pauvres.

Le retour des questions de la propriété et de la redistribution

Dans le “ système des boules de billard ” qu'était le système interétatique classique, la distinction entre biens publics et biens privés, entre biens publics nationaux et biens publics

mondiaux, était assez simple. Cela résultait de la relative étanchéité des frontières entre espace interne et espace externe et du pouvoir décisif de l'État de discriminer biens publics et biens privés. Dans ce contexte, les biens publics mondiaux étaient limités et assurés par les États (sécurité internationale et aide publique au développement). La mondialisation brouille les frontières et redistribue les cartes. De manière générale, elle facilite l'accroissement exceptionnel de la richesse privée sans favoriser le moins du monde la création de richesse publique. D'où le développement considérable de " maux publics globaux " (criminalité financière, organisations mafieuses, pollution, trafics illicites, etc.) qui ne sont en réalité que la contrepartie de l'absence de biens publics globaux. A la longue, ce déséquilibre est intenable et il appelle la recherche d'un nouveau compromis social mondial.

La naissance et la croissance de ce déséquilibre entre richesse publique et richesse privée, résultent d'un jeu des quatre facteurs. La recherche du profit immédiat s'est vue accorder la priorité sur toute autre considération de nature sociale et environnementale. Les sociétés riches profitent de la déterritorialisation des espaces pour étendre leurs activités vers des régions à normes basses, tandis que les sociétés pauvres s'efforcent de convertir leurs normes basses en avantages comparatifs. Ce processus est facilité par le recul des régulations étatiques susceptibles de le freiner. Et il est amplifié par les politiques qui visent à attirer des capitaux (défiscalisation) et par le retard de la régulation publique mondiale sur la mondialisation des flux. Même l'OMC, l'institution la plus importante créée depuis le début de la " nouvelle mondialisation ", est d'ores et déjà en retard par rapport aux enjeux qu'elle

doit affronter : elle est censée arbitrer des conflits commerciaux quand ceux-ci deviennent en fait des conflits de préférences collectives¹⁸.

En effet, lorsqu'à l'OMC un pays invoque la protection de l'environnement pour empêcher la pénétration de certains produits, il oppose une préférence collective (l'environnement) à une autre préférence collective (le libre-échange). Tout le problème de la mondialisation vient du fait que l'on ne dispose d'aucune méthodologie communément admise pour trancher de tels conflits. Les " anti-mondialisation " plaident volontiers pour le respect de toutes les préférences collectives au nom du refus de la marchandisation du monde. Mais dans la mesure où les préférences collectives des sociétés ne sont pas compatibles entre elles, cela ne peut aboutir qu'au retour à un monde fermé. C'est pour conjurer ce spectre que les néo-libéraux se montrent extrêmement réservés sur la notion de préférences collectives. Mais nier celles-ci revient à nier l'existence de valeurs opposables au marché. On voit donc bien que c'est dans un entre-deux stratégique qu'il faut délibérément s'engager pour sortir de l'impasse.

Dans ces conditions, on comprend l'importance de reconnaître un caractère public et mondial à certains biens. Mais on voit aussi que cette reconnaissance soulève immédiatement des enjeux de propriété et de redistribution. Prenons un seul exemple : celui de la biodiversité. Elle renvoie aujourd'hui aux gènes, aux espèces et aux écosystèmes qui protègent un bien public fondamental : le capital génétique mondial, c'est-à-dire l'information génétique fournie par les espèces. Et elle est clairement menacée par le fait que la production et l'échange n'intègrent pas les coûts de conservation et de reproduction des espèces ou des écosystèmes.

Qui doit prendre en charge ces coûts ? Cette question est une question fondamentale qui pose immédiatement la question de la propriété et de la redistribution à l'échelle Nord-Sud. En effet, dans la mesure où la biodiversité est massivement concentrée dans les pays du Sud, ces derniers veulent obtenir sur elle des droits de propriété intellectuelle. A l'inverse, les pays développés, qui mesurent mal les bénéfices économiques tirés de l'exploitation de la biodiversité, ne sont guère intéressés par la modification des règles de propriété. Ils le sont d'autant moins que le coût de la conservation de la biodiversité excède les bénéfices tirés de son exploitation et que cette conservation exige, en définitive, la mise en œuvre des mécanismes de redistribution. Régime de la propriété et redistribution sont donc intimement liés. Chacun veut protéger et étendre ses droits de propriété sur les facteurs de rareté dont il dispose, alors qu'il s'efforce de les contenir, les limiter ou les abolir quand il en est dépourvu¹⁹. S'agissant des brevets des médicaments, la configuration est évidemment inverse. Ce sont les pays riches qui veulent protéger leurs brevets en étendant la période d'exclusivité des droits et en limitant les conditions de recours à l'utilisation des produits génériques dans des situations d'urgence sanitaire.

Or la définition d'un point d'équilibre dans ce domaine est d'une complication extrême. D'abord parce que la matière est éminemment complexe et les acteurs incroyablement nombreux. Ensuite parce que la communauté internationale est totalement dépourvue de principes de justice pour arbitrer de tels conflits. Le protocole de Kyoto avait, en matière d'environnement, constitué une avancée non seulement parce qu'il avait établi un cahier des

charges pour chaque acteur, mais également parce qu'il avait dégagé un principe d'équité entre les pays du Nord et les pays du Sud. Au nom de la coresponsabilité, la charge de l'effort était plus grande pour les riches que pour les pauvres. C'est cette asymétrie précisément qui est contestée par les États-Unis.

Par bien des côtés le décloisonnement des espaces et des enjeux rend très problématique la poursuite d'une stratégie sociale-démocrate. En même temps, la perméabilité croissante des territoires et l'immensité des déséquilibres mondiaux imposent plus que jamais la recherche d'une interprétation réformiste du monde. C'est tout l'enjeu du social-mondialisme.

1. Le débat est totalement biaisé car le libéralisme est purement et simplement identifié au néo-libéralisme. Il occulte délibérément le fait que la société française est une société culturellement libérale. Cela dit, la force d'intimidation politique du social-libéralisme reste considérable puisque tous ceux qui pourraient s'en réclamer déclarent s'en détacher.

2. Pierre Manent, *Les libéraux*, Paris, Gallimard-Tel, 2001, p. 18.

3. Jean-Claude Milner, *Le salaire de l'idéal*, Paris, Le Seuil,

4. *La France face au capitalisme*, Paris, Convictions/Cercle Condorcet, 2002, p. 37.

5. *The Economist*, 28 septembre 2002.

6. C'est tout l'intérêt des travaux de Marcel Gauchet sur l'individualisme que de montrer la nature anthropologique des ruptures que nous connaissons. Cf. entre autres, *La Démocratie contre elle-même*, Paris, Gallimard-Tel, 2002.

7. *Le parti de la réforme est mort ! Vive la réforme ?*, *Cahiers d'En Temps Réel*, n° 4, août 2002.

8. Ce n'est pas un hasard si les forces conservatrices de gauche sont celles qui ont le plus recours aux termes galvaudés de changement et de rupture, alors qu'en fait, leur projet (Le " Nouveau Monde " d'Henri Emmanuelli) relève de ce que l'on pourrait appeler la nostalgie zweigiennne du Monde d'hier.

9. *Inégalités économiques*, Rapport pour le CAE, Paris, La Documentation française, 2001.

-
10. Cf. Zaki Laïdi, *La Gauche à venir. Politique et Mondialisation*, La Tour d'Aigue, Aube, 2001.
11. C'est ce que les travaux de G. Esping-Andersen sur l'Etat-providence montrent fort bien.
12. Patrick Artus, *Comment corriger l'insuffisance de transfert d'épargne vers les pays émergents ?* Paris, CDC, Cahiers de recherche, 2000-41. Pour sortir de la difficulté, l'auteur préconise sans grande conviction une taxation accrue des revenus du capital dans les pays avancés afin d'accroître le rendement des investissements dans les pays émergents.
13. *Le Monde*, 10 avril 2001.
14. *Financial Times*, 22 août 2002.
15. *La Lettre du CEPII* : " L'avenir de nos retraites face à la globalisation financière. Une exploration du modèle Ingénue ", avril 2001.
16. Patrick Artus, " Nouveaux pouvoirs des actionnaires, niveau et partage des risques ", *Rapport moral sur l'Argent dans le monde en 2001*, Paris, CDC, 2002.
17. Olivier Godard, " Les permis négociables et la convention sur le climat : de l'expérience américaine aux enjeux de l'harmonisation ", *Revue de l'Energie*, n° 491, octobre 1997, p. 612.
18. Cf. Zaki Laïdi et Pascal Lamy, " La gouvernance mondiale ou comment donner sens à la globalisation " in *La gouvernance mondiale*, Rapport du CAE, Paris, la Documentation française, 2001.
19. Charles Perrings et Madhav Gadgil, *Pour une protection équitable et efficace de la biodiversité*, Paris, Iddri, 2002, p. 7 et suiv.